



Edito

Chères Saintinoises, chers Saintinois,

Depuis bientôt deux ans, notre vie tourne au ralenti dans de nombreux domaines. La vie municipale n'y a pas échappé car nos traditionnelles rencontres conviviales n'ont pu se dérouler pour cause sanitaire liée à la Covid.

Avec la vaccination en masse, nous espérons reprendre la vie d'avant mais l'arrivée de la cinquième vague nous replonge dans le doute. A l'école, deux classes maternelles (petite section et grande section / CP) viennent de fermer pour sept jours puisqu'un élève a été déclaré positif au Covid.

Tout cela ne doit pas nous empêcher d'aller de l'avant. Le programme électoral et les projets avancent : requalification de la rue Edouard Collas, étude de la traversée de Saintines sur la RD123 et construction de la future salle qui se poursuit.

La vie continue. Que chacun de vous prenne bien soin de lui et de ses proches dans l'attente de jours meilleurs.

Votre Maire,

Jean-Pierre DESMOULINS

Horaire de l'accueil de la Mairie

A compter de ce 29 novembre, les horaires d'accueil de la Mairie changent et ont été adaptés à la fréquentation. C'est pourquoi nous fermons la permanence du samedi et ouvrons maintenant le lundi matin.

Horaires d'accueil

Lundi 9h - 12h

Mardi 15h - 18h

Jeudi 9h - 12h

Vendredi 14h - 17h

Accueil téléphonique

Lundi, jeudi et vendredi
9h - 12 et 13h30 - 17h

Mardi

9h - 12 et 13h30 - 18h

Mouvement de personnel en Mairie



Depuis le 12 octobre 2021, nous avons le plaisir d'accueillir Mme Patricia LUC notre nouvelle secrétaire de Mairie. Après 20 ans au poste de secrétaire militaire dans la marine, cette Isarienne souriante et dynamique a ressenti le besoin de regagner sa région de naissance et de nous servir pour notre plus grand plaisir.



Suivez l'actualité et les alertes de votre Commune avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr



Disponible gratuitement sur   

Cérémonie du 11 Novembre 2021

La cérémonie a enfin pu se dérouler selon le protocole habituel cette année.

Les anciens combattants de Verberie, la fanfare de Longueil / Chevrières, la conseillère départementale ainsi que les scouts ont pu se joindre à notre conseil municipal afin de rendre hommage aux soldats et civils tombés pendant la 1^{ère} guerre mondiale, ainsi qu'aux militaires morts pour la France lors de missions en 2020 et 2021.

Un pot de l'amitié a été partagé à l'issue de la cérémonie, sous le préau de l'école, afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.





Dysfonctionnement des éclairages publics

Il a été constaté plusieurs pannes sur le réseau d'éclairage public et ce, à différents endroits de la commune. Plusieurs causes ont été à l'origine de ces incidents : horloges de commande défectueuses, végétation dans les câbles provoquant des courts-circuits avec l'humidité transportée, etc.. La dernière panne date du week-end prolongé de la Toussaint car un disjoncteur en court-circuit a pris feu, plongeant dans le noir l'extrémité est de la commune. Le dépannage n'a pu être réalisé que le mardi 02 novembre. Nous vous présentons toutes nos excuses pour cette gêne occasionnée mais indépendante de notre volonté.

Courriers anonymes arrivant en Mairie

Des courriers anonymes (en général de plaintes) arrivent régulièrement dans la boîte aux lettres de la Mairie. Même si nous pouvons comprendre cette démarche « anonyme », il serait préférable de nous communiquer vos coordonnées afin d'échanger sur le fond du courrier. Vos données personnelles resteront confidentielles au sein de la Mairie si vous en faites la demande mais, sans ces informations, ces courriers ne pourront être traités s'ils restent anonymes.

Antenne relais



Depuis quelques semaines Free Mobile a implanté, comme prévu, son antenne relais au centre de notre village sur un terrain privé. Les démarches entreprises par M. le Maire n'ont pas permis la suspension de cette installation.

Malheureusement, un second projet d'implantation par SFR est en cours sur la commune. Au moment de la parution de cette édition, nous n'avons pas d'informations concrètes sur ce projet mais nous comptons sur le bon sens de chacun pour ne pas accepter une nouvelle agression visuelle en fond de jardin.

Ecole maternelle

La semaine précédant les vacances scolaires, des frelons asiatiques ont été repérés en fin de journée le long du grillage de l'école maternelle. Les enfants ont été rapidement confinés et remis aux parents à l'heure de la sortie. Les pompiers sont intervenus après 16h30. Malheureusement, ces insectes n'ont pas été simples à déloger et une seconde intervention a été nécessaire pendant les vacances. Aujourd'hui, nous restons vigilants pour éviter le retour de ces voisins peu sympathiques et surtout indésirables.



Collecte des encombrants



Depuis des années le ramassage des encombrants se faisait à date précise. Depuis juillet 2021, les services de l'ARC en charge de cette compétence proposent un ramassage sur RDV en appelant le 0800 779 766 de 9h00 à 17h00 (appel gratuit). En septembre, par manque de communication et d'informations reçues trop tardivement, vous avez été malheureusement nombreux à sortir vos encombrants et surtout devoir les rentrer.

Toutes nos excuses pour ce contretemps indépendant de notre volonté.



Collectes des sapins



Ciné Rural saison 2022

Les séances de cinéma reprendront dans la salle des fêtes les samedis suivants :



Le ticket adulte est à 4 euros, le ticket enfant à 3 euros. Pour l'instant, le pass sanitaire et le masque sont obligatoires.

Salle intercommunale

Les murs et toiture de notre salle intercommunale multifonctions sont sortis de terre, les menuiseries sont posées au fur et à mesure, les travaux avancent pour une livraison programmée en mars 2022.

Démarches d'urbanisme en ligne



Vos demandes d'autorisations d'urbanisme se simplifient ! Avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), déposer vos demandes en ligne, sera bientôt possible.

À partir du 1^{er} janvier 2022, conformément à la loi portant Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN), vous pourrez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne, via un portail dédié répondant aux obligations légales imposées par l'État.

gnau.agglo-compiegne.fr

Votre demande sera réceptionnée en Mairie et instruite par le service instructeur de l'ARC sous forme dématérialisée.

Cette évolution répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne.

Qu'est-ce qu'une autorisation d'urbanisme ?

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme en vigueur. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un Certificat d'Urbanisme pour obtenir des informations sur les règles et les taxes applicables sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Quelles sont les différentes autorisations d'urbanisme ?

- Certificat d'Urbanisme
- Déclaration Préalable de travaux
- Permis de Construire
- Permis d'Aménager
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Permis de démolir

Liste non-exhaustive

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

- Gain de temps
- Accessible 7j/7j - 24h/24h
- Aide en ligne lors du dépôt de la demande
- Suivi en temps réel de l'instruction
- Traitement optimisé

Comment faire ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de déposer les pièces justificatives nécessaires à l'instruction de votre dossier. Pour cela, vous devez :

- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le formulaire cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le Guichet Numérique, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique qui sera la preuve de la transmission de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous permettant de suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

À noter, pour les personnes n'ayant pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer votre dossier en format papier en Mairie ou de l'adresser par courrier recommandé.

DEMARCHES D'URBANISME
en ligne

Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ?

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches !

ARC
AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE
COMPIÈGNE

Rdv sur le téléservice à l'adresse :
gnau.agglo-compiegne.fr



Picarotte

Depuis mi-septembre, le commerce ambulant « Picarotte et cie » arpente les rues de Saintines tous les mardis de 13h à 14h afin de vous proposer une large gamme de produits.



Vous êtes accueillis avec le sourire par Guillaume JOLIBOIS qui a pris grand soin de sélectionner des produits de qualité auprès de producteurs locaux.

Vous y trouverez des légumes et fruits de saison issus de l'agriculture raisonnée, des fromages et produits laitiers, de la charcuterie, du pain bio, un large choix de jus de fruits bio et bières, des produits cosmétiques bio ainsi que de l'épicerie

traditionnelle et fine, le tout à des prix raisonnables !!

Un numéro de téléphone, un site internet et une adresse mail sont à votre disposition afin que vous puissiez passer commande. Des flyers seront distribués prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Vous avez l'avantage de pouvoir régler vos achats en espèces, par chèque ou carte bancaire sans minimum d'achat. N'hésitez pas à aller à sa rencontre !





www.picarotteetcie.fr
Téléphone
06.50.20.43.18
Mail
picarotteetcie@gmail.com



A Saintines.... avec Affûtage Bréjaud



AFFÛTAGE
Bréjaud

Affûteur Rémouleur
itinérant

David Bréjaud
06 64 62 07 42
60410 Saintines
brejaud.affutage@gmail.com



Le métier de rémouleur, quasi disparu, reprend vie entre les mains expertes de David Bréjaud, très sympathique habitant de Saintines.

Il a suivi une formation complète dans le Gers et vous propose l'affûtage de vos couteaux, ciseaux, outils d'atelier, de jardin, tondeuses animales, etc depuis le mois de mai 2021. La liste des objets qu'il peut affûter est impressionnante, n'hésitez pas à la consulter sur son site internet brejaud-affutage.fr. Les jardiniers, chasseurs, bricoleurs, entrepreneurs, couturières, etc... seront satisfaits de pouvoir faire rénover leur matériel.



Bréjaud Affûtage est reconnu par le Label RéparActeur de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise (artisanat.fr).

Vous le trouverez les 2 premiers vendredis du mois sur le marché de Béthisy-Saint-Pierre ou pourrez le contacter pour prendre RDV. Les frais de déplacement sont offerts dans un rayon de 7 kms autour de Saintines. Nous lui souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle activité.



Kick and Thai Saintines

Le club de Kick Boxing de Saintines commence très bien sa saison 2021-2022 grâce à 3 champions qui viennent de remporter la coupe de France et 2 vice-champions. Cette année, beaucoup de compétitions sont prévues afin de remporter un maximum de trophées et de nous faire connaître dans la France entière. Un grand merci à tous nos boxeurs qui ont représenté avec courage les couleurs du club.

Le Président,
Sébastien Abrunhosa

